

Observation 13 du 14/02/2023

Madame la Commissaire Enquêteur,

Je suis habitant de la Vienne près de Loudun et je suis contre ce projet pour la raison suivante : le SRADDET de la Nouvelle Aquitaine, dont la mission est d'établir des orientations à moyen et à long terme pour notre région, a mis dans ces axes prioritaires le ré-équilibre des implantations d'éoliennes sur l'ensemble de ses territoires. En effet, un rapide coup d'oeil sur les parcs éoliens, en fonctionnement, autorisés ou en étude en Nouvelle Aquitaine, montre un très grand déséquilibre entre les 4 départements du nord de la région, cad, l'ancien Poitou-Charentes et le 8 autres département du sud de la région. La Vienne à elle seule accueille plus de 22% des parcs en service alors qu'elle ne représente que 10% de sa superficie.

Ce déséquilibre ne répond pas au principe d'égalité de traitement par l'Etat. Il convient donc de suivre les orientations du SRADDET et de ne pas autoriser ce parc de Mignaudières, car une autorisation aggraverait cette inégalité.

Bien sincèrement,

David Manson,